

FEDERATION LUXEMBOURGEOISE DE GYMNASTIQUE

SECRÉTARIAT 3, route d'Arlon | L-8009 Strassen | T. +352 48 59 99 | F. +352 49 39 74 | secretariat@flgym.lu | www.flgym.lu

Sous le Haut Patronage de S.A.R. le Grand-Duc de Luxembourg ASBL fondée le 09.07.1899 – Affiliée à : FIG, UEG, COSL

PROCEDURE DE SELECTION CHAMPIONNATS D'EUROPE 2020

Gymnastique Rythmique (GR) : Senior (approuvée lors de la réunion du CA le 8.07.2019)

Strassen, 23/07/2019

concerne: critères

GENERALITES

Période: du 22 au 24 mai 2020. Lieu: Kiev (Ukraine).

Formule de compétition : années de naissance 2004 et avant – Finale All-Around (suivant sélection 2019) et participation de 1 gymnaste par pays (4 engins) qui n'est pas encore sélectionné aux Jeux Olympiques 2020.

1 gymnaste peut participer par pays non-sélectionné aux Jeux Olympiques 2020. La gymnaste devra présenter les 4 engins.

Admises dans la procédure de sélection: Elena Smirnova, Alyssa Panzone.

La condition d'admission au Cadre National en GR est posée pour être éligible pour cette procédure de sélection.

OBJECTIFS

Participation : même base que pour les critères en gymnastique artistique féminine et masculine, atteindre au minimum les deux tiers du classement des qualifications (CI).

SELECTION

La gymnaste doit atteindre, dans le cadre d'au minimum une compétition de sélection, 3 des normes de sélection suivantes. La FLGym refusera l'inscription aux Championnats d'Europe si les résultats ne sont pas obtenus. Une non-participation aux compétitions pour n'importe quelle raison entraine que les résultats ne sont pas obtenus.

Normes de sélection :

Ballon: 14,600 pts
Cerceau: 14,550 pts
Massues: 14,500 pts
Ruban: 12,350 pts

















DELEGATION

Le CA déterminera la composition de la délégation finale. La délégation sera composée en fonction de la qualification des gymnastes. Le juge accompagnant la délégation devra obligatoirement détenir un brevet international de minimum catégorie 3.

LIGNES DE CONDUITE POUR LES GYMNASTES

Pour valider sa sélection, la gymnaste doit, en plus d'avoir satisfait aux normes de sélection :

- Être de nationalité Luxembourgeoise et être sélectionnée pour la procédure de sélection.
- Se conformer et respecter les conventions et règlements de la Fédération.
- Suivre l'ensemble du programme de préparation. Une gymnaste qui refuse une invitation de la FLGym pour un stage ou un entrainement national, une invitation pour un test ou une sélection pour une compétition internationale peut être exclue de la procédure de sélection et par conséquent d'une éventuelle sélection pour les Championnats d'Europe 2020.

CALENDRIER

(à confirmer)

Moments de sélection :

1.	YYYYYYYYY	DD/MM/YYYY	Lieu (Pays)
2.	YYYYYYYYY	DD/MM/YYYY	Lieu (Pays)
3.	YYYYYYYYY	DD/MM/YYYY	Lieu (Pays)

Détermination de la sélection :

1.	XX/XX/20XX	Communication officielle de la sélection
2.	22/02/2020*	Date limite d'inscription définitive à l'UEG
3.	23/03/2020	Détermination de la délégation par le CA
4.	22/04/2020*	Date limite d'inscription nominative à l'UEG

^{*}Dates selon recueil technique UEG. Les directives des Championnats d'Europe 2020 ne sont pas encore publiées.













